



Une autre vie s'invente ici



## Le Parc naturel régional de Brière (PnrB) recrute :

### 1 animateur saisonnier(h/f)

L'étendue, la diversité et la richesse des zones humides du territoire sont à l'origine du classement de la Brière en Parc naturel régional. La reconnaissance de la valeur patrimoniale de ces zones humides est confirmée par de nombreux classements nationaux et internationaux. Les zones humides représentent près de 50% du territoire classé Parc. A leur périphérie, les espaces bocagers agricoles, les landes et les boisements, permettent l'expression d'une biodiversité complémentaire, et une fonctionnalité d'ensemble.

Fort de ses connaissances et de son expérience dans la gestion conservatoire des milieux humides, le PnrB a été désigné animateur des sites Natura 2000 « Brière-Brivet », opérateur agro-environnemental sur les zones humides Brière-Brivet, organisme coordinateur du site Ramsar « Grande Brière », co-gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale « marais de Brière » ...

Courant 2019, la Réserve Naturelle Régionale (RNR) « marais de Brière » a obtenu le renouvellement de son classement confirmant ainsi la plus value environnementale de cet espace ; le syndicat mixte du Parc souhaite ainsi renforcer la valorisation de ce site en proposant une offre de médiation accrue.

L'éducation au territoire fait partie des cinq missions d'un Parc naturel régional, définies par l'article R333-4 du Code de l'Environnement. Depuis la création du Parc naturel régional de Brière, le syndicat mixte (organe de gestion du Parc naturel régional) développe des actions de médiation pour tous les publics.

Le syndicat mixte du parc souhaite s'appuyer sur ces équipements (notamment la RNR) de médiation pour mettre en œuvre cette mission.

## **DESCRIPTION DES MISSIONS** :

**Sous la responsabilité de la cheffe du service développement local et en lien avec la chargée de mission éducation au territoire, les missions de l'agent seront :**

### **Animation de la Réserve naturelle régionale – site Pierre Constant**

- Accueil du public
- Animations des visites guidées sur le thème des oiseaux auprès du grand public : habitants, touristes, ...

## Participation ponctuelle sur d'autres actions d'animation

### **PROFIL CANDIDAT(E) :**

#### **COMPETENCES NECESSAIRES**

- Savoir :
  - Expérience dans l'animation de visites guidées,
  - Bonne connaissance des écosystèmes liés aux zones humides, des enjeux liés à la biodiversité et au développement durable,
  - Bonne connaissance ornithologique,
  - Sensibilité aux outils numériques.
  
- Savoir-faire :
  - Capacité pédagogique,
  - Capacité à mettre en œuvre, animer des actions,
  - Capacité à vulgariser des connaissances.
  
- Savoir-être :
  - Travail en équipe,
  - Capacité à animer,
  - Capacité d'écoute et de médiation,
  - Rigueur, sens des responsabilités.

#### **AUTRES**

- permis B (avec véhicule personnel)
- Disponibilité
- Expérience souhaitée dans un poste similaire ou proche

### **Information complémentaire :**

#### **Pour les questions techniques :**

> Mme Florence BURON, chargée de mission éducation au territoire  
[f.buron@parc-naturel-briere.fr](mailto:f.buron@parc-naturel-briere.fr)

#### **Pour les questions administratives :**

> M. Julien LESIARD, responsable du secrétariat général – adjoint au directeur  
[j.lesiard@parc-naturel-briere.fr](mailto:j.lesiard@parc-naturel-briere.fr)

**CDD du 8 avril 2021 – 31 août 2021\***

**\*En raison du contexte sanitaire, le début du contrat pourra être reporté jusqu'au 13 mai inclus ; le cas échéant, le contrat s'achèverait malgré tout le 31 août 2021.**

**L'agent travaillera 35h/semaine (7h x 5 jours) ; les congés seront payés.  
Semaine type : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h du dimanche au jeudi.**

**Travail pendant les jours fériés suivants : 13 mai, 24 mai, 14 juillet et 15 août.**

**Salaire** correspondant au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'animateur - Catégorie B, filière animation de la fonction publique territoriale (FPT) + régime indemnitaire.

**Poste en résidence administrative** à Saint-Malo de Guersac (site de Rozé) ; la personne recrutée sera toutefois amenée à aller sur les sites de Saint-Lyphard (village de Kerhinet/Bréca) et Saint-Joachim (île de Fédrun).

## **Candidatures à adresser à :**

**Les candidatures seront envoyées sous forme d'une lettre de motivation et d'un CV synthétique ; les supports type « portofolio » ne seront pas pris en compte.**

Les envois pourront être faits :

**>par courrier à :**

Monsieur le Président du Parc naturel régional de Brière  
Ile de Fédrun  
214, rue du chef de l'île  
44720 SAINT-JOACHIM

**>par mail à :**

Monsieur Julien LESIARD, Responsable du secrétariat général – adjoint au directeur  
[j.lesiard@parc-naturel-briere.fr](mailto:j.lesiard@parc-naturel-briere.fr)

**Date limite de réception des candidatures :** 2 avril 2021 à 15h00 (les personnes souhaitant envoyer leurs candidatures par courrier devront anticiper leur envoi postal).